

Le W3C se porte au secours de Microsoft contre Eolas

Le brevet d'Eolas sur les plug-ins, procès récemment perdu par Microsoft, remet en cause le fonctionnement de ces derniers sur la majorité des sites web. Devant l'ampleur du problème, Tim Berners-Lee, président du W3C, monte au créneau.

Il est temps! En effet, les conséquences de la reconnaissance du brevet risquent d'être importantes pour les acteurs de l'internet, car au-delà de la refonte d'Internet Explorer, c'est le code html qui est remis en cause. Dans l'état actuel, le propriétaire d'un site ou service Web avec un 'plug-in' ne dispose que d'une unique alternative : soit modifier le code de sa page ou acquérir une licence auprès d'Eolas. **Faut-il revoir la codification de HTML ?** Des millions de pages Web sont concernées par le brevet 5.838.906 d'Eolas Technology ! Ce dernier revendique l'invention des 'plug-ins', ainsi que des technologies Active-X, ce qui fait craindre le pire aux éditeurs qui exploitent les formats PDF, Flash, Real, Quick Time, etc. La description du brevet, « *méthode de distribution hypermédia pour invoquer une application externe permettant d'interagir avec des objets intégrés dans des documents hypermédiés* » est suffisamment vague pour s'appliquer à de multiples situations d'usage de l'html ! **W3C veut faire jouer l'antériorité** W3C cherche donc à obtenir l'invalidité du brevet. Pour cela, Tim Berners-Lee entend jouer la carte du vice de procédure, relevant que le W3C a évoqué bien avant le dépôt du brevet les techniques d'affichage du contenu hypermédia, une antériorité qui n'a été prise en compte ni par l'organisme d'enregistrement des brevets, ni par Microsoft lors du procès. Le patron du W3C a interpellé l'administration américaine pour le réexamen du brevet, et la profession, comme Microsoft qui a fait appel, retiennent leur souffle.